



Lettre d'information du collectif IHS 22

Réunion du 21 janvier 2025

Rappel : cette réunion était la première réunion de l'année l'ensemble des adhérents du collectif (22 recensés pour 2024)

Présents : Jacky Colin(IHS Bretagne) / Bernard Creuzer / Didier Frabolot / Gérard Yvet / Daniel Artus / Pierre-F Rimasson

Excusés : Alain Prigent / Pol Huellou / Marie-Christine Nicloux / Yann Daniel/ Pierre Delanoue

Campagne 2025 adhésion – Re adhésion : (responsable Gérard)

Avec 22 adhérents nous ne pouvons que nous féliciter de la très forte progression durant l'année 2024 ! Bravo à tous ! Sans doute faudra-t-il faire un effort vers les structures : 8 adhésions de structures seulement. Pour cela la Commission Exécutive de l'UD sera sollicitée par l'intermédiaire d'un encart, rédigé par Gérard pour « la lettre d'info de l'UD » (Notre encart annonçant notre réunion du 21 janvier n'est pas passé). Ponctuellement, il sera sollicité de mettre à l'ordre du jour de la Commission Exécutive un point sur l'activité du collectif IHS 22

Les archives :

Longs échanges surtout après la rencontre avec les Archives municipales de Saint-Brieuc et la directrice Mme Coutentin du 15 janvier 2025 (cf. le compte-rendu d'Alain Prigent)

Il y a un problème avec les archives déjà déposées (sans parler de celles qui sont en attente à l'UD). Si les Archives Départementales et les Archives Municipales reconnaissent l'importance et la qualité des archives de la CGT, personne ne semble être en mesure ou vouloir les traiter :

(désinfection / tri et indexation) pour qu'elles deviennent facilement accessibles au public. Clause qui était clairement écrite dans la convention de dépôt signée avec la Mairie en 2011. (Manque évident de moyens, ce sont 60 postes qui pourraient être supprimés par le Conseil Départemental)

Alain va suivre le dossier et reprendre contact avec Mme Longeard (Directrice des AD) pour faire avancer le dossier et chercher une solution.(travail de tri et d'indexation qui ont été effectués pour les archives de la CFTC/CFDT et qui est fait aussi dans les départements du 35 et 56)

Assemblée Générale de l' IHS Bretagne

Elle se tiendra Salle M. Paul Ploufragan **9 oct. 2025**. C'est au tour du 22 d'assurer la réussite matérielle de cette AG ouverte à tous les adhérents (présence au moins 10 adhérents du 22 souhaitée). Cette AG e coïncidera avec les 130 ans de la CGT (Présence d'une expo sur les 130 ans de la CGT)

Il faut prévoir la représentation du 22 au Conseil d'Administration de l'IHS Bretagne (au moins 2 membres) : Bernard est démissionnaire et Pierre-F sera candidat.

CA IHS Bretagne 6 fev. Lorient

En l'absence de Bernard et de Pierre-F. indisponibles le collectif IHS 22 sera représenté par Daniel Artus et Yann Daniel

Les 130 de la CGT

On profitera de cette date d'anniversaire pour dénommer officiellement les salles à partir des noms retenus par l'UD (avec rédaction de courtes notices biographiques. Et ce sera aussi l'occasion de la sortie du N° spécial « *Hommage à Claude Plaquin* » La brochure est en cours de finalisation/mise en forme grâce aux travail/talents d'Alain Quesseveur (membre de l'IHS 29 à Morlaix-)

Cette date 130 ans de la CGT pourrait être/devrait être l'occasion de collecter la mémoire des militants CGT(par le biais de l'USR) Un travail long mais très enrichissant pour l'histoire du mouvement syndical CGT.

Rappel : grâce à 2 notices rédigées par Alain Prigent le collectif IHS 22 participe à ce collectage national.

La Maison du Peuple :

Le 22 février 2024, l'Union Départementale CGT a adressé un courrier sollicitant une rencontre avec le maire de Saint-Brieuc et le collectif des usagers historiques de la Maison du Peuple pour échanger sur la demande de poser les bases d'un travail du comité de pilotage tel que défini en 2011.

Ce courrier est resté sans réponse, mais au début de l'année, un courriel de madame Lucas, adjointe à la démocratie permanente, nous présente une démarche faisant appel à un acteur supplémentaire, l'association « *La preuve par Sept* »

Pour rappel, lors de la réunion du comité de pilotage du 30 juin 2021 réunissant la CGT, la FSU, l'association des usagers historiques de la Maison du Peuple, le collectif « pour que vive la Maison du Peuple », l'IHS Bretagne et des représentants de la municipalité, il avait été défini un socle commun pour « *la Maison du Peuple du XXI^e siècle* ».

Il a donc été décidé de répondre favorablement à une première rencontre avec l'association « la preuve par sept ». Matthieu Nicol et Yann Daniel ont été désignés pour représenter l'ensemble des acteurs.

Dans le cas où l'ensemble des acteurs estimerait que les discussions leur échapperaient et s'éloigneraient du socle commun érigé lors de la réunion du comité de pilotage du 30 juin 2021, il leur appartiendra d'initier des actions visant à dénoncer publiquement la stagnation du dossier.

**Prochaine réunion de Bureau le 18 février 2025
9h30 à l'UD**